

## Entre l'Allemagne et les pays de l'Est, la France cultive le compromis

**Paris demeure ambiguë au sujet des quotas de réfugiés dans l'UE**

 **L**e débat continue de tendre les relations entre l'est et l'ouest du continent : les dirigeants européens ne sont pas parvenus à trouver un compromis, lors du Conseil européen des 14 et 15 décembre à Bruxelles, sur le maintien, ou non, d'un dispositif de quotas obligatoires pour l'accueil des réfugiés. Une mesure imaginée en 2015 par la Commission de Bruxelles après l'échec d'une politique volontaire d'accueil et qui oppose les pays de l'Est (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque) aux Etats dits " de première ligne " (Italie et Grèce) et à ceux qui ont développé la politique d'accueil la plus généreuse (Allemagne et Suède).

Et la France ? Très prudente, voire ambiguë, elle entend jouer les arbitres et favoriser un compromis mêlant "*responsabilité et solidarité*", le mantra d'Emmanuel Macron et de ses conseillers. Le dispositif de répartition mis en place en 2015, au plus fort de la crise migratoire, visait à accueillir 160 000 demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce, dont 120 000 répartis au sein de l'Union européenne selon des quotas obligatoires. Quelque 32 000 seulement ont été effectivement "relocalisés". L'idée, chère à la chancelière allemande, Angela Merkel, et à la Commission, est d'essayer de pérenniser le dispositif.

La querelle atteint même les institutions bruxelloises : Donald Tusk, le président du Conseil européen, juge que les quotas ne sont "pas la solution" au problème migratoire qu'affronte l'Europe et qu'"inefficaces et conflictuels", ils ne feraient que compliquer la mise au point d'une politique d'asile réellement commune. M. Tusk accorde davantage d'importance à la concrétisation d'une ligne spécifique affectée aux politiques migratoires dans le futur budget de l'UE.

Discussion "vive"

Désavouée, la Commission renvoie la balle vers les capitales, accusées par ailleurs de ne pas tenir leurs promesses : il manque du personnel en Grèce et en Bulgarie pour contrôler les frontières extérieures et de l'argent pour le Fonds pour l'Afrique destiné à aider les pays d'origine et de transit.

"*Nous avons engrangé les premiers succès externes, en Libye et au Sahel. La solidarité interne est également indispensable*", expliquait M. Macron, vendredi, à l'issue du sommet européen, pour ne pas sembler en porte-à-faux avec la chancelière allemande, plus que jamais sous pression dans son pays sur les questions migratoires, après son revers électoral en septembre. **Cependant, les quotas fixes et la réforme des accords de Dublin, qui confient la responsabilité du traitement d'une demande d'asile au pays de première entrée dans l'Union, ne seraient, selon l'approche française, que "des éléments" de la politique d'accueil.**

En clair, si les pays qui traînent les pieds accomplissaient des efforts dans d'autres domaines, un compromis pourrait être dégagé. Ce n'est sans doute pas un hasard si les pays du Groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) ont annoncé, jeudi, qu'ils débloquaient 35 millions d'euros pour aider l'Italie à contrôler la route du sud de la Méditerranée. **La suppression des quotas obligatoires permettrait à tous (la France y compris) de renoncer à l'accueil d'autres vagues de migrants.**

Un compromis sera-t-il trouvé en juin 2018, comme l'affirment les Vingt-Huit ? "*Ce sera très difficile*", estime un diplomate. Une discussion qualifiée de "vive" a eu lieu jeudi soir, lors d'un dîner des chefs d'Etat. "*Les points de vue des uns et des autres n'ont pas changé*", a expliqué Angela Merkel, critiquant le principe d'une "*solidarité sélective*".

**Jean-Pierre Stroobants**

© Le Monde

◀ **article précédent**

Dans les Alpes, "on va redescendre..."

**article suivant ►**

[Macron, le DRH de la République...](#)